

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(23\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Alfred Desmasures, 6 janvier 1883](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alfred Desmasures, 6 janvier 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[6 janvier 1883](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Desmasures, Alfred \(1832-1893\)](#)

Lieu de destinationHirson (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin annonce à Alfred Desmasures qu'il ne peut s'occuper d'une affaire qu'il juge de pure spéculation.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage.
- La fin de la formule de politesse et la signature de la lettre ne sont pas copiées.
- Sur le folio 16r sont copiées la lettre de Godin à Bonneval d'Abrigeon du 6 janvier 1883 et la lettre de Godin à Alfred Desmasures du 6 janvier 1883.

Mots-clés

[Information](#)

Lieux cités [Hirson \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024
